

Pour des temps d'accueil collectif *Anim'Actifs*

Lettre ouverte aux candidates et candidats aux municipales sur l'exposition des enfants aux écrans en temps d'accueil collectif périscolaires et de loisirs.

Madame, Monsieur,

Les accueils collectifs périscolaires et de loisirs font partie des temps d'apprentissage des enfants au savoir être et au vivre ensemble. Ces temps ne sont pas des espaces vides de garderie ou transport. Pour cela, les personnels de ces accueils possèdent des compétences éducatives et d'animation. Ils doivent être en mesure de les exercer dans des locaux, et avec un effectif d'enfants adaptés, afin de faire vivre ces temps dans le respect du rythme des enfants.

Des [recommandations](#) convergentes, ont été récemment publiées par de nombreuses sociétés savantes, insistant sur les données en faveur de l'accompagnement des enfants à l'usage des écrans et en promotion de l'exercice physique.

Ces messages, initialement adressés aux familles, concernent aussi les équipes d'accueil, régulièrement confrontées à cette problématique. De bonnes pratiques pendant ces temps d'accueil sont complémentaires des pratiques familiales et nécessitent ainsi des messages simples et faciles à mettre en œuvre.

Les [Groupes et Sociétés signataires](#) invitent les communes à s'engager pour un usage des écrans favorable à la santé et à l'éducation pendant les temps d'accueil collectif périscolaires et de loisir par les actions suivantes :

Engagement n° 1 : Dispenser une formation à leurs personnels d'accueil et d'encadrement des temps périscolaires sur l'utilisation des écrans. Promouvoir l'activité physique, des jeux éducatifs et collaboratifs, et les activités culturelles et artistiques.

Engagement n° 2 : Respecter les recommandations publiées rappelées ci-dessous, sur le bon usage des écrans, afin notamment de favoriser les interactions avec l'entourage, l'activité physique et en prévention de la cyberexposition à la violence.

Engagement n° 3 : Poser le contrôle de l'exposition aux écrans comme un principe fondamental pendant les temps d'accueil collectifs périscolaires, de loisir et de transport. Ménager des activités d'extérieur et de groupe. A défaut, limiter l'exposition à une durée inférieure à la moitié du temps (qu'il s'agisse d'un temps d'accueil ou d'un trajet). En tout état de cause, ne pas autoriser plus de 30 minutes quotidiennes (afin de préserver la possibilité d'un temps d'écran en famille).

Engagement n° 4 : Annoncer par voie d'affichage les programmes d'animation prévus et effectués (comme pour la cantine), afin que les parents puissent adapter les occupations du reste de la journée de l'enfant.

Les **candidats à l'élection municipale de toutes les communes** sont invités à annexer cette déclaration à leur programme en adressant leur **signature avant le 28.02.2020** sur : <http://chnq.it/pQbtffCzBV>. La liste des signataires sera communiquée à la presse, 15 jours avant le 1er tour et pourra à partir de cette date être obtenue auprès de : accueils.animactifs@gmail.com. Cet appel peut être diffusé en totalité, sans modification.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Groupes et Sociétés signataires

Groupe de Pédiatrie Générale, sociale et environnementale de la Société Française de Pédiatrie ; Société Française de Santé et Environnement ; Société Française de Pédiatrie Médico-Légale ; Association Française de Pédiatrie Ambulatoire ; Syndicat National des Médecins de PMI ; Société Française de Santé Publique

Recommandations et outils

- [Effets de l'exposition des enfants et des jeunes aux écrans. Avis du Haut Conseil de Santé Publique \(2020\)](#)

- [Outils pratiques développés par l'Association Française de Pédiatrie Ambulatoire et Santé Publique France](#)

- [L'enfant et les écrans. Académie des sciences \(2019\)](#)

- [Enfants et écrans : Reprenez la main. Union Nationale des Associations Familiales \(2018\)](#)

- [L'enfant et les écrans : les recommandations du Groupe de pédiatrie générale \(Société française de pédiatrie\) à destination des pédiatres et des familles \(2018\)](#)

- [Directives canadiennes en matière de mouvement sur 24 heures pour les enfants de 0 à 4 ans. Soc. Canadienne de Pédiatrie \(2017\)](#)